

D'une année à l'autre sur les Hauts-Plateaux ardéchois



Du jeudi 28 décembre 2017 au vendredi 5 janvier 2018

Randonnée itinérante, niveau soutenu / Δ

Participation aux frais : 400 €. Transport libre

Nombre de places : 8, organisateur compris

Inscription soumise à accord préalable

Validation des inscriptions : mardi 14 novembre 2017, clôture vendredi 8 décembre.

PRESENTATION

Les Hauts-Plateaux ardéchois s'étendent au nord-ouest du département. L'altitude y est partout supérieure à 1000 m. Ils offrent des paysages à perte de vue, ponctués de succs, tels les monts Mézenc et Gerbier de Jonc. L'habitat est rare, la vie rude, mais les montagnards occupent leur terre avec une conviction qu'ils partagent volontiers.

8 jours de randonnée, avec ou sans raquettes selon l'enneigement, dans des reliefs doux, charme des hébergements et tradition culinaire, le réveillon, le Mézenc et autres succs en récompense, sont au programme. Rendez-vous et séparation à Langogne. A l'aller comme au retour, prenez le temps de voyager : "le Cévenol" suit les gorges de l'Allier, là où aucune route ne passe !

Niveau physique soutenu : en moyenne 21 km chaque jour en portant ses affaires, au total 170 km. Vous devez pouvoir forcer le pas plusieurs heures en cas de nécessité (mauvais temps, retard, etc.). Et comme il y a 8 jours de marche, il faut aussi avoir une bonne capacité de récupération.

Niveau technique Δ : itinéraires faciles en terrain vallonné. Toutefois, cette sortie, longue, ne s'adresse pas à des randonneurs débutants. **Nous aurons peut-être souvent à porter sur le sac les raquettes. DVA, pelle, sonde ne sont pas nécessaires.**

Cette sortie s'adresse donc à des personnes habituées à randonner au long cours. **Débutants à raquettes bienvenus sous réserve du niveau physique requis.** Veuillez me contacter avant de vous inscrire, en précisant votre numéro de téléphone pour que je puisse au besoin vous appeler.

PROGRAMME

Cartes IGN : pour une vue d'ensemble, Top 75 Monts d'Ardèche ; pour le détail, 2737 E, 2836 OT, 2837 OT.

J0 – Jeudi 28 décembre

Rendez-vous à Langogne à l'arrivée du train en provenance de Clermont-Ferrand (15h39 ou 19h32).

Sinon, à la maison d'hôtes Modest'Inn, 2 rue de la Honde (tél. 06 85 67 31 49). Prendre la rue de la Gare en face, puis à 450 m à gauche la rue de la Tariflette, et rapidement à gauche la rue de la Honde. C'est là que nous passerons la première nuit (alt. 920 m). Demi-pension comprise dans la participation aux frais.

J1 – Vendredi 29 décembre

De Langogne à Lanarce par le GR 4 et le GRP Tour de la montagne ardéchoise (TMA). Un peu de route pour couper. Nuit au Mas du Taillet (alt. 1270 m).

6 h ½, 22 km, ↑ 850 m, ↓ 500 m

J2 – Samedi 30 décembre

De Lanarce au lac d'Issarlès par le TMA, puis à la ferme de Verden (commune de Le Béage) par le GR 3. Le lac d'Issarlès est un lac de cratère, l'un des plus profonds de France avec 138 m. Nuit à la ferme (alt. 1190 m).

7 h, 25 km, ↑ 710 m, ↓ 790 m

J3 – Dimanche 31 décembre

Sac léger car nous revenons à Verden pour la nuit. Randonnée au milieu des succs, avec la traversée du suc de la Lauzière (1589 m) et l'ascension du suc de Taupernas (1609 m). Retour par le Béage. Réveillon simple mais goûteux, à la ferme de Verden, probablement avec la famille.

6 h, 19 km, ↑ 610 m, ↓ 610 m

J4 – Lundi 1^{er} janvier

De Verden à la ferme de Médille en passant par le mont Mézenc. Celui-ci comporte deux sommets : le nord, 1744 m, point culminant de la Haute-Loire, et le sud, 1753 m, point culminant de l'Ardèche. Nuit à la ferme (alt. 1370 m).

7 h, 23 km (raccourci possible hors sentier), ↑ 890 m, ↓ 710 m

J5 – Mardi 2 janvier

De Médille au village de Borée, puis à la ferme de Villevielle. Pour atteindre Borée, il faut descendre dans le cirque des Boutières. Puis en remontant sur le plateau, nous faisons au passage l'ascension du suc de Sara (1521 m). Nuit à la ferme (alt. 1360 m).

6 h, 20 km, ↑ 1040 m, ↓ 1050 m

J6 – Mercredi 3 janvier

De Villevielle au gîte-auberge de Maltrate en suivant les GR 7 / TMA. Nous passons à Sainte-Eulalie où il y a une magnifique chaumière. Un peu avant d'arriver à Maltrate, nous passons près de la Vestide du Pal, immense cratère, et au lac Ferrand, bijou dans un écrin de verdure. Nuit à l'auberge (alt. 1235 m).

6 h ½, 22 km, ↑ 585 m, ↓ 710 m

J7 – Jeudi 4 janvier

De Maltrate à Bel Air, toujours en suivant les GR 7 / TMA. Nous passons près des sources de l'Ardèche et au col de la Chavade. De là jusqu'à Bel Air, nous sommes dans un domaine nordique très fréquenté... quand il y a de la neige. Nuit au mas du Pas de l'Âne (alt. 1415 m).

6 h, 20 km, ↑ 600 m, ↓ 420 m

J8 – Vendredi 5 janvier

Un chemin de chars sur la crête de Cham-Longe, suivi d'un parcours forestier, conduit au Plagnal, à mi-parcours de la journée. La descente continue tranquillement sur Langogne, terme de la sortie (alt. 920 m).

5 h ½, 19 km, ↑ 280 m, ↓ 775 m

Arrivée et fin de la sortie à Langogne vers 15 h 30.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur serait désolé de devoir le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions de terrain posant danger, d'obstacles imprévus, de cohésion du groupe, de météo taquine, et pour d'autres raisons de sécurité. Les participants devront avoir le niveau demandé.

TRANSPORTS

Chacun se charge de ses transports aller et retour. Le programme est adapté aux horaires de train suivants :

Jeudi 28 décembre 2017

Paris-Bercy *Intercités* 09h01-12h30 Clermont-Ferrand *Intercités* 12h50-15h39 Langogne (à/p 48 €)

Paris-Bercy *Intercités* 13h01-16h34 Clermont-Ferrand *TER* 16h40-19h32 Langogne (à/p 62 €)

Vendredi 5 janvier 2018

Langogne TER 16h24 - 19h16 Clermont-Ferrand Intercités 19h27 - 22h57 Paris-Bercy (à/p 53 €)

Il y a d'autres solutions, combinant TGV pour Nîmes puis TER ou Intercités. Elles sont plus rapides mais plus coûteuses. En particulier, pour le retour, il est possible de gagner 1h avec les trains : Langogne Intercités 15h42 - 17h58 Nîmes TGV 18h55 - 21h53 Paris-Lyon (à/p 95,50 €).

EQUIPEMENT

Equipelement habituel pour la randonnée hivernale en montagne. Si la burlle se met à souffler, la température ressentie peut être très basse. Dans ce cas, on apprécie une bonne veste de montagne et un **masque de ski** pour se protéger des cristaux de neige. Et s'il fait grand soleil (et si la neige est bien là), il faut avoir des **lunettes catégorie 3**, une crème écran total et une casquette.

Arrivez au rendez-vous avec **raquettes à plaque articulée** et **bâtons de marche** munis de rondelles neige. Votre sac doit permettre d'y fixer commodément les raquettes, car nous aurons aussi à les porter.

Pour la sécurité, ayez une **couverture de survie** et un **sifflet**. N'oubliez pas votre **lampe frontale**, les journées sont courtes... **DVA, pelle, sonde ne sont pas nécessaires.**

Drap-sac et serviette de toilette seront nécessaires dans certains hébergements. Pour le reste, attention au superflu, vous porterez votre sac pendant 8 jours de rando !

HEBERGEMENT, RESTAURATION

8 demi-pensions en gîtes et fermes-auberges. Réveillon à la ferme de Verden.

Chacun s'occupe de ses pique-niques et en-cas. Il me reste à vérifier que l'on pourrait ravitailler à Le Béage (J3), Borée (J5), Sainte-Eulalie (J6) et La Chavade (J7). On peut aussi s'arranger avec les gîtes.

PARTICIPATION AUX FRAIS

Le budget est de **400 €** par personne, comprenant les hébergements en demi-pension, les droits d'inscription (27 €), et une petite marge d'imprévu (13 €). Exceptionnellement, pour rester dans un budget abordable avec les frais de transport qui vous incombent en plus, je ne compte a priori aucune participation à mes frais.

Le budget ne comprend pas les transports aller et retour, les pique-niques, en-cas et boissons, la location éventuelle des raquettes, et d'une manière générale les dépenses personnelles.

INSCRIPTION

Nombre de participants : 8, organisateur compris.

Demande d'inscription : en ligne, par courrier ou auprès du secrétariat du CAF Ile de France dès parution de la fiche technique. Validation des inscriptions à partir du mardi 14 novembre 2017, selon la [règle des priorités](#) si places insuffisantes le jour de validation. L'inscription n'est effective qu'après le versement de 400 €. Clôture des inscriptions vendredi 8 décembre.

Sortie avec accord préalable : celui-ci ne dispense pas de l'application des règles de priorité à l'inscription. Le nombre d'accords déjà accordés n'entre pas en ligne de compte pour accepter ou refuser un accord. Une personne ne peut être placée en liste d'attente que si elle a obtenu l'accord de l'encadrant.

Assurance annulation : le CAF la propose pour toute sortie de plusieurs jours. Elle est facultative et à régler en sus à l'inscription (voir documentation des adhérents dans l'espace membre, ou avec le secrétariat). Les règles définies par le club au sujet du remboursement en cas d'annulation de sortie figurent dans les [conditions particulières](#) des voyages proposés par le CAF Ile-de-France.